

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 9 avril 2026, s'est réuni le jeudi 16 avril 2026, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.


Etaient présents :

ARRADON : Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE
ARZON : Olivier DENFER
BADEN : Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP : Julian EVENO - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES : Christophe TATTEVIN
ILE D'ARZ : Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN : Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR : Sandrine CADORET
LE BONO : François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE HEZO : Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC : Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP : Lionel ULVOA
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE
MEUCON : Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY - Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN : Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN : Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL : Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE : Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS : Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF : Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Vincent CHARLIN - Dominique GODEFROY
SENE : Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC : Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Siegfried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREDION : Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN : Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES : David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI-BENABDALLAH - Roland LUC - Isabelle GOURTAY - Fabrice AMEDEO - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Alain TOUREAU a donné pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-NOLFF : Karine ALBANHAC a donné pouvoir à Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU : Corinne JOUIN - DARRAS a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
VANNES : Maxime HUGÉ a donné pouvoir à - Chrystel DELATTRE

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2026

SECRETARIAT GENERAL

**ELECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités territoriales, une Commission d'appel d'offre est chargée de choisir le titulaire des marchés publics passés selon une procédure formalisée.

Les membres de la Commission d'appel d'offres ont voix délibérative, la voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité de voix.

Cette commission est présidée de droit par le Président de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, ou de son représentant (nommé par arrêté), et comprend en outre 5 membres de l'assemblée délibérante. Elle comprend également des membres suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Les membres de la Commission d'appel d'offres sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel à candidature, la(es) liste(s) déposée(s) est(sont) la(es) suivante(s) :

Pour la Commission d'Appel d'Offres :

5 titulaires	5 suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Vincent CHARLIN - Hortense DOUMIC-LE PAPE - Thierry EVENO - Dominique LE MEUR - Alban MOQUET 	<ul style="list-style-type: none"> - Christian SEBILLE - Noëlle CHENOT - Guillaume GRANNEC - Pascal LE BOUEDEC - Chrystel DELATTRE

Il vous est proposé :

- de créer une Commission d'Appel d'Offre, à titre permanent, pour la durée du mandat ;
- de procéder l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre au scrutin secret ;
- de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offre, comme suit :

5 titulaires	5 suppléants
<ul style="list-style-type: none"> - Vincent CHARLIN - Hortense DOUMIC-LE PAPE - Thierry EVENO - Dominique LE MEUR - Alban MOQUET 	<ul style="list-style-type: none"> - Christian SEBILLE - Noëlle CHENOT - Guillaume GRANNEC - Pascal LE BOUEDEC - Chrystel DELATTRE

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 5
 - b. Nombre de votants 85
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 9
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 65 et 66 du code électoral) 0
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 76
 - f. Majorité absolue 39
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Monsieur le Président,
David ROBO



Les secrétaires de séance,
Morgane LE ROUX

Michèle MAINGUY

